

A l'écoute des besoins des associations

Comme tous les ans à cette période de l'année, les associations sont invitées à préciser leurs souhaits de réservation des salles municipales. Covid oblige, de nombreux problèmes sanitaires ont impacté le fonctionnement des associations. Le maire Alain Veuillet souhaitait donc faire le point des activités prévues et des difficultés financières de chacun, les subventions ayant été votées :

« Quel plaisir de nous retrouver tous ensemble aujourd'hui. En 2020, dès le début du premier confinement, j'ai pris la décision de verser les subventions au même niveau que celles de 2019. Aujourd'hui, la municipalité continue de faire son maximum pour soutenir les bénévoles, le monde associatif de notre commune : subventions, prêt de matériel, prêt de salle... ces dépenses sont



Les présidents des associations viviéroises.

des investissements dans notre vie en communauté, le bien vivre ensemble. Bienvenue à deux nouvelles associations, dont une est née de l'engagement des 39 bénévoles qui ont fait les masques pour tous les habitants. A

un moment où tout manquait, grâce à eux la municipalité a pu équiper tous les habitants de la commune de deux masques. » Après la prise de parole de chaque président, bilans, situations et activités, les projets de réno-

vation de la salle de la MJC ancien foyer ado et de la création d'un comité des fêtes sont à l'ordre du jour notamment. Opérations réalisées avec les associations concernées dans les délais les plus courts.